**Collectif de Conseils syndicaux (CS) de copropriétés à Saint-Denis** Réunion du 26 juin 2014 au 15 rue Catulienne (salle 311) – CR des interventions

**Présentation par JB**: Principe de ces réunions, lancées par diverses personnes indiquées dans la convocation, déjà expérimenté par AF en 2010-2011 pour une dizaine d'immeubles mais contraint d'arrêter en raison d'obligations professionnelles. Une réunion du 4 juin 2014 avec Urbanis, à propos de la rénovation urbaine, a relancé l'opportunité de ces réunions.

**Ordre du jour :** - Rapports avec les syndics- Charges et prestations-Perspectives de mutualisation et de coopération

## Principaux enseignements de cette première réunion (non exhaustif) :-

Situations très diverses des copropriétés avec différences entre immeubles récents et plus anciens mais aussi des problèmes communs- Gestion par les syndics également variable avec distinction entre petites copropriétés et plus grandes (Plus de 40 à 50 appartements). Nécessité de bien évaluer l'efficacité et la réactivité de chaque et de s'en informer- Rôle essentiel des conseils syndicaux, de l'investissement des copropriétaires pour une bonne gestion et suivi des actions des syndics- Réserves de réduction des charges existantes dans chaque copropriété, sans dégrader la qualité des prestations et services-Bénéficie autant aux copropriétaires qu'aux locataires (% variable de résidents de chaque catégorie selon les copropriétés)- Projets à construire et attendus de mutualisation d'informations (Prestataires), de matériels, etc... - Impact assez général à combattre de certains « marchands de sommeil » dans la dégradation de la gestion de certaines copropriétés, autant dans des immeubles anciens que récents (Refus de payer les charges)

## 25 interventions